

Culture TECH : On dit couramment aller « chez ma tante » pour indiquer qu'on dépose des objets en gage contre avance au Crédit Municipal de Paris. Mais de quelle tante s'agit-il ?

23-01-2008

Avec

-  
Sans doute de Madame Adélaïde, sœur du roi Louis-Philippe.

-  
L'expression remonterait en effet à la monarchie de Juillet.

-  
Pour honorer ses dettes de jeu, Joinville, le troisième fils du roi-citoyen, avait en effet déposé sa montre au Mont-de-Piété.

-  
Mais n'osant pas l'avouer à sa mère, la reine Amélie, il prétendit l'avoir oubliée chez « sa tante ».

- Secret éventé puisque l'expression est maintenue jusqu'à nous.